

<b>Cahier des Charges</b>
---------------------------

Pouvoir adjudicateur :

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse

---

Représentant du pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse

---

Objet de la consultation

---

**PRESTATION DE FORMATION**  
**Lot 15 :Domaine de formation : Gestion sociale de l'entreprise**  
**Corse**

Date de publication

---

L'avis a été publié le 27 janvier 2012

Remise des offres

---

Date limite de réception : le mardi 14 février 2012 à 16 heures

## **ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE – LOT 15**

Dans le cadre de la formation continue des actifs de l'Artisanat de Corse du Sud, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse en collaboration avec les organisations Professionnelles de l'Artisanat a pour objectif de former les artisans et leurs salariés à la gestion sociale d'une entreprise

### Personnes concernées :

Artisans, salariés et conjoints collaborateurs

Nombre de jours : 3 jours

Nombre d'heures : 7 heures par jour soit 21 heures pour 3 jours

## **ARTICLE 2 : MISSION DU PRESTATAIRE**

Le prestataire devra mettre en œuvre des formations qui s'exécutent sur la base suivante : **Former à la gestion sociale de l'entreprise.**

La formation pourra également s'exécuter au titre d'une formation individuelle en entreprise. Dans ce cas, le prestataire devra faire apparaître son coût en heure de formation dans le bordereau des prix

## **ARTICLE 3 : DESCRIPTION PEDAGOGIQUE**

Le programme de formation devra comprendre les chapitres suivant :

- Savoir établir un bulletin de salaire
- Les cotisations sociales – patronales et salariales
- Comment je fais face à un contrôle URSSAF

Validation de la formation : attestation de stage délivrée aux participants